



Paris, le 09 mai 2018

UNSA Aviation Civile

Bureau National

M. Patrick GANDIL
DGAC
50 rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15

Référence : BN/2018-03

Objet : Préavis de grève le 22 mai 2018

Monsieur le Directeur Général,

Les neuf organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique à la grève et aux manifestations le mardi 22 mai 2018.

Même si notre administration jouit d'un protocole majoritaire pour la période 2016-2019, de nombreuses revendications portées par l'intersyndicale de la Fonction publique ne trouvent pas écho dans notre accord.

La croissance exceptionnelle du trafic dépassant toutes les prévisions dont nous disposions en signant cet accord, et le projet de réforme de la Fonction publique annoncé aux syndicats le 9 avril dernier, font porter de grosses inquiétudes sur les personnels que nous représentons. En outre, l'UNSA Aviation Civile déplore que la qualité du dialogue social, si cher à l'UNSA, se soit grandement dégradée dans notre administration.

Aussi, l'UNSA Aviation Civile revendique :

- **La révision des perspectives de recrutements pour l'année 2019.** Compte tenu de l'évolution du trafic significativement à la hausse, les estimations réalisées début 2016 s'avèrent en décalage avec la réalité des enjeux de performance et de capacité qui attendent la navigation aérienne et la surveillance de demain.
- **La préservation des instances de consultation dans notre administration.** Alors que la démarche Qualité de Vie Au Travail met en avant des services en souffrance, y compris dans notre administration, le projet de réforme de la Fonction publique visant à supprimer les CHSCT au profit d'une fusion avec les Comités Techniques est malvenu. L'UNSA Aviation Civile constate que les CHSCT sont les seules instances où les représentants des personnels ont la possibilité, sans que ces sujets ne soient bâclés, de solliciter l'administration quant à la sécurité et le bien-être au travail auxquels chaque agent doit pouvoir aspirer.

En outre, l'UNSA Aviation Civile s'oppose au projet de réduction des compétences de la CAP aux seuls examens des décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents. Dans notre administration particulièrement, la mobilité géographique et fonctionnelle est un droit important pour les agents, que ces derniers n'entendent pas laisser à la seule appréciation d'une instance dans laquelle l'avis de leurs représentants serait écarté.

- **Les avancées statutaires que représentent le dégel du point d'indice et un rattrapage.** Gel du point d'indice, suppression de l'indemnité exceptionnelle IECSG, hausse des cotisations retraite, hausse de la CSG, instauration d'une journée de carence... L'accompagnement social des efforts de productivité et des réorganisations, que les différents protocoles ont rendu possible, ne doit pas faire oublier que les agents de la DGAC sont complètement touchés par ces mesures, impactant directement leur pouvoir d'achat.
- **Le retour à un dialogue social de qualité.** Alors que les personnels, comme leurs managers, subissent une pression importante, résultant de la baisse des effectifs sans précédent conjuguée à une charge de travail considérable, un management moderne et approprié privilégierait la concertation et le compromis. C'est une autre voie que choisissent plusieurs services, celle d'un management désuet autoritaire qui tente de s'imposer dans le conflit. L'UNSA Aviation Civile ne peut que le déplorer et appelle vos managers à plus de sagesse.

En conséquence, l'UNSA Aviation Civile vous demande de considérer la présente comme valant préavis de grève pour les personnels de la DGAC et de l'ENAC, pour la journée du 22 mai 2018. Pour les personnels travaillant à horaires permanents, cette journée s'entend de la prise de service du matin jusqu'à la fin de la vacation de nuit.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau National de l'UNSA Aviation Civile,

Alain BELLIARD
SG UNSA-UTCAC



William FIACRE
SG UNSA-IESSA



Gilles GRALL
SG UNSA-Administratifs



Christophe MERLIN
SG UNSA-ICNA

